



Communiqué de presse, le 3 mars 2022

Rapport de l'IGAS sur les pénuries et la souveraineté sanitaire

Saisis par le Ministre des Solidarités et de la Santé (*lettre du 29 juin 2021*) et la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Économie, chargée de l'industrie (*lettre du 19 juillet 2021*), l'Inspection Générale des Affaires Sociales et le Conseil Général de l'Économie ont diligenté une mission d'expertise et un rapport conjoint IGAS/CGE à la demande du Haut-Commissariat au Plan concernant « *les vulnérabilités d'approvisionnement en produits de santé* » et en particulier les pénuries de médicaments.

L'Académie nationale de Pharmacie, qui alerte sur ce sujet depuis plusieurs années, a publié plusieurs rapports et contribué aux travaux européens, se félicite de cette publication de décembre 2021. Elle souligne en particulier l'intérêt de la recommandation n°22 qui demande une meilleure coordination interministérielle. Le rapport propose également la généralisation d'une méthode « *pour identifier les médicaments critiques sur le plan thérapeutique, dont la chaîne de production présente de fortes vulnérabilités, puis procéder à des mises à jours annuelles et élargir le cercle des consultations initiales, en particulier aux sociétés savantes et représentants des malades* ».

<https://igas.gouv.fr/IMG/pdf/2021-058r-rapport-d.pdf>